

Raccordement des éoliennes offshore : les câbles sous-marins installés

L'entreprise RTE, le Réseau de transport d'électricité, a en charge le raccordement des éoliennes offshore Dieppe - Le Tréport au réseau. Début mai, la phase finale du chantier a débuté avec l'installation des câbles sous-marins.

Depuis le 21 avril, il y a de l'agitation en mer comme sur terre au pied de la falaise, à Penly. Et pour cause, depuis plusieurs mois, un important chantier est en cours entre Petit-Caux et le futur parc éolien Dieppe - Le Tréport. Il s'agit pour l'entreprise RTE, le Réseau de transport d'électricité, de raccorder les éoliennes offshore au réseau terrestre.

Après avoir réalisé un nouveau poste électrique dénommé Grande-Sole sur la commune de Petit-Caux et après avoir préparé le passage de câbles sous-marins et souterrains (lire *Les Informations dieppoises* du 8 avril 2025), le chantier est arrivé dans sa phase finale avec l'installation

de ces câbles.

« À terme, ils permettront de transporter l'électricité produite en mer vers la terre et ainsi d'injecter sur le réseau de quoi alimenter en électricité environ 850 000 personnes », explique RTE. Au final, la double ligne électrique sous-marine de 225 000 volts sera longue de 23 km.

Pour mener à bien l'installation, « les câbles électriques sous-marins ont été reliés aux terrestres situés au niveau de l'atterrissage, en pied de falaise à Penly », souligne RTE. La zone d'atterrissage est tout simplement la zone où se rejoignent les câbles sous-marins et les câbles

terrestres.

Ce point d'atterrissage a été réalisé lors d'une première partie du chantier à la mi-2024. Deux tranchées ont été créées sur la zone de l'estran - la partie de la côte qui se découvre à marée basse - pour accueillir des fourreaux de protection. Pour ce chantier, pas moins d'une centaine de personnes et d'une vingtaine de navires ont été mobilisés.

Des plongeurs et un bateau câblé

A deux reprises - puisqu'il y a deux lignes électriques - le 21 avril puis le 10 mai, « un treuil situé en pied de falaise



Plusieurs navires sont intervenus sur ce chantier XXL pour raccorder le parc éolien au réseau électrique.

Arnaud Poirier



Les câbles seront ensuite enfouis en juin dans les fonds marins.

Arnaud Poirier



Le tirage des câbles par le bateau *Nexans Skagerrak* au large de Penly s'est déroulé en deux temps, le 21 avril et le 10 mai.

Arnaud Poirier

a tiré les câbles électriques depuis le bateau câblé appelé *Nexans Skagerrak*, afin de les installer sur le premier kilomètre du tracé », explique RTE. C'est à ce moment qu'ils passent dans les fourreaux de protection.

« Une équipe de plongeurs supervisait les opérations pour que les câbles électriques soient correctement positionnés pour passer dans les fourreaux. Une fois ce premier kilomètre installé, le *Nexans Skagerrak* a déroulé progressivement les câbles électriques sur les 22 kilomètres restants », pour-

suit-il. Ainsi, ils ont pu se poser sur les fonds marins jusqu'à la station électrique en mer.

La dernière étape, en juin, sera de les enfouir dans les fonds marins pour les protéger. Ce qui permettra « la reprise des activités de pêche sans aucune restriction dès l'été 2025 », affirme RTE.

Dernière étape du chantier en juin

L'entreprise se satisfait d'avoir bouclé dans les temps ce chantier. « Le raccordement du parc éolien offshore de Dieppe - Le Tréport illustre notre façon de développer le

réseau nécessaire à la transition énergétique, toujours en lien étroit avec les acteurs locaux et dans le respect de l'environnement », souligne Nathalie Lemaître, déléguée régionale Île-de-France et Normandie pour RTE.

« Nous nous attachons aussi à ce que tous nos projets bénéficient à l'économie locale : ici, pour le raccordement du parc de Dieppe - Le Tréport, plus de 18 millions d'euros de commandes ont été passés auprès d'entreprises locales », conclut-elle.

● Véronique Weber